

appel à candidatures

programme de formation à destination des artistes-auteurices

En tant qu'artistes-auteurices¹, vous êtes de plus en plus nombreuses à multiplier vos activités², indépendantes ou salariées.

Votre gestion administrative est complexe. Votre **besoin en compétences** est fort.

maze entend répondre à ce besoin et lance un **programme de formation** conçu pour suivre la **gestion administrative de vos projets artistiques**.

À partir d'un diagnostic de votre situation, //slash//formation// identifie votre besoin en compétences et le décline en un programme de formation déterminé en fonction de vos besoins et de vos projets.

Vous souhaitez faire partie de la première promo ?

modalités d'organisation

95 heures de formation
entre le 27 octobre 2025 et mai 2026
à distance et ponctuellement en présence
individuel et collectif

date limite de candidatures : vendredi 18 juillet
dans la limite des places disponibles

le programme //slash//formation// qu'est-ce que c'est ?

- un **programme de formation** qui mêle contenus théoriques et mises en pratique pour vous former en temps réel à la gestion administrative de vos projets artistiques
- un parcours **sur le temps long** (d'octobre à mai) pour suivre votre montée en compétences au fil de votre formation et des étapes de vos projets
- des **actions de formation** sur le terrain à la rencontre des équipes administratives de structures de diffusion de l'art contemporain
- une **indemnité forfaitaire** pour perte de gains sur la période

les objectifs

- connaître et comprendre le cadre fiscal, social et juridique des activités des artistes-auteurices
- savoir structurer, présenter et communiquer sa pratique artistique dans le cadre d'un portfolio
- savoir communiquer sur le régime social et juridique à ses partenaires, clients et pairs afin d'adopter une posture professionnelle
- structurer, élaborer des arguments et négocier un contrat en vue de garantir ses intérêts en respectant le cadre légal
- savoir gérer ses ressources financières et produire les éléments budgétaires selon les contextes et attentes
- maîtriser les principes fondamentaux de la gestion comptable

1. travailleur·uses, autodidactes ou non, déclarant des revenus artistiques sous le régime d'artiste-auteurice auprès de l'Urssaf Limousin. Les secteurs d'activité

des artistes-auteurices sont multiples : vidéo, livre, audiovisuel, arts plastiques, design, photographie, podcast, musique et radio.

2. dans sa vie professionnelle, "slasher" signifie cumuler plusieurs activités. Vous êtes par exemple réalisateur·rice / photographe / monteur·rice, etc...

appel à candidatures

les critères d'éligibilité

- avoir un projet artistique impliquant une structure tiers sur la période de formation (partenaire, producteur ou financeur dans le cadre de l'organisation d'une exposition, d'une résidence, d'une commande, etc.)
- être éligible au fonds de formation de l'AFDAS³.

pré-requis

L'accès à un ordinateur et à une connexion internet sont nécessaires.
De petites connaissances en navigation internet sont demandées

modalités de candidature

Remplissez le [formulaire de candidature](#) et faites-nous part de votre situation !

Une fois votre candidature complétée, les équipes de maze étudieront votre éligibilité et reviendront vers vous.

Un entretien préalable (au cours duquel sera transmis le programme complet de la formation) est obligatoire pour valider l'inscription indépendamment du financement.

responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi fonde [maze](#) en 2018. Elle intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

Mathilde Ehret-Zoghi
mathilde@maze-conseils.com

coordination et référente handicap

Camille Brouillard
formation@maze-conseils.com

accessibilité

formation accessible à tous
écrivez-nous pour nous faire part de votre situation

Le dispositif bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France et du Ministère de la Culture



Le dispositif est conçu et délivré par l'organisme de formation maze



³. avoir déclaré plus de 7 128€ de recettes (chiffre d'affaire) à l'Urssaf Limousin sur les 3 dernières années

(hors année en cours) ou 10 692€ sur les 5 dernières années (hors année en cours)